

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 17 février 2017

Convocations du 14 février 2017

L'an deux mil seize, le 06 Janvier 2017 à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Toutin. Alleaume Pelletier. Le Valégant. Mmes Rolland. Gaudry. Chauvin

Absents excusés : M. Rossi (pouvoir à M. Alleaume) . Mme Campas (Pouvoir à Mme Rolland) . Mme Tanné Dusapin (pouvoir à M. Pelletier). Mmes Lauvernier. Tremblay.

Secrétaire de séance : Mme Chauvin

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 6 janvier 2017.
- Demande présentée lors de la dernière réunion pour un nouveau commerce ambulant : M. Toufflet Aurélien, son commerce ne devrait débuter qu'en avril, reprendra contact.
- Monsieur le Maire indique avoir modifié, avec M. Toutin, les cavaliers de l'horloge de l'éclairage public située chemin des Bretonnières et que la lumière devrait s'éteindre entre minuit et 4 heures.
- Mme Gaudry prendra contact avec des prestataires pour un spectacle de Noël prévu le 16 décembre.
- Le lave-vaisselle de la salle a été rehaussé pour permettre l'écoulement des eaux, mais lave mal, l'entreprise Essor Fourni est intervenue : les pales étaient montées à l'envers et les gicleurs mal dirigés, la pompe à eau doit être changée, la pièce a été commandée.
- **Délibération :**

1. demande de subvention FDAIC – année 2017

Le Conseil Municipal approuve les dossiers de réalisation des travaux suivants :

- ✓ Installation caméra vidéo à la salle polyvalente
 - Achat et installation du matériel: Montant HT : 3 909.94 €
 - Travaux ouverture tranchée : Montant HT : 1 004.40 €
 - Total HT.....4 914.34 €

A cet effet, le conseil municipal sollicite une subvention du FDAIC pour 2017.

Le Plan de Financement s'établit comme suit :

- ✓ Subvention FDAIC : 1 474.30 €
- ✓ Autofinancement : 3 440.04 €

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : Juillet 2017

Fin des Travaux : Août 2017

Le conseil municipal, après délibération et par 13 voix Pour, accepte que Monsieur le Maire sollicite une subvention au titre du FDAIC 2017

2. Convention Gédia

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de prestation de services proposée par la Société Gédia dans le cadre de la relève, de la facturation et du recouvrement du service de l'eau.

Ces prestations entreront en vigueur en 2017, sauf pour la relève des compteurs qui sera assurée par la commune en mars et septembre 2017.

Deux factures seront émises par année : en avril et en octobre.

Les relances se feront selon le planning suivant :

- ✓ 1^{ère} relance à J (date d'émission de la facture) + 16 jours

- ✓ 2^{ème} relance à J + 31 jours
- ✓ Edition des états (encaissés, non encaissés) à J + 62

Les prestations périodiques seront rémunérées selon une base de prix établie.

Le conseil municipal, après délibération et par 13 voix Pour , accepte la présente convention et charge Monsieur le Maire de la signer ainsi que tous les documents s'y afférents.

- Le Conseil Municipal prend connaissance qu'à compter du 2 mars 2017, les cartes nationales d'identité ne se feront plus dans les petites communes, mais auprès des mairies délivrant les passeports et possédant une station de recueil ;

Le conseil regrette ce fait et soutient la commune de Tréon qui a déposé une demande pour avoir ce matériel. Mais Monsieur le Préfet maintient son refus.

- Une personne de Bretonnières , nous a communiqué une copie de son courrier adressé à l'Enedis suite à la coupure d'électricité de + de 12 h et de la mauvaise qualité des services (impossibilité d'avoir un contact.... Et pour-quoi la commune voisine avait, elle, de l'électricité....).
- Une autre réclamation est intervenue pour signaler que la pression de l'eau s'est trouvée réduite suite aux travaux d'assainissement, route de Fontaine, et que le robinet d'arrêt au compteur est bloqué.

Monsieur le maire prendra contact avec le fontainier communal pour se rendre sur place.

- Diverses demandes de subventions ont été déposées en mairie, leur étude en sera faite au moment du budget.

- Le Président de l'association des Parents d'élèves a adressé une liste des manifestations pour les enfants de l'école avec des demandes d'utilisation des emplacements communaux : la chasse aux œufs, le 8 avril, qui pourrait se dérouler dans le Parc face à la mairie. Monsieur le Maire précise qu'une demande avait été faite pour le parc situé à côté de la mairie mais que ces lieux appartiennent toujours à l'agglomération du Pays de Dreux et la présence de la rivière peut être dangereuse pour les enfants et a donc décliné la demande.

Le conseil émet un avis favorable, le site sera sécurisé par du ruban signalétique surtout le long de la voirie.

La 2^e demande concerne la salle polyvalente pour l'organisation d'une « Boum » de fin d'année le vendredi 7 juillet de 18 à 22 h.

La salle étant louée pour la fin de semaine, il sera proposé à l'APE de l'organiser le mercredi après-midi ou le lundi ou mardi en soirée. Impossibilité, le jeudi soir, puisqu'une autre association occupe les locaux.

Le conseil émet un avis favorable sur le principe mais un autre choix de date devra être fait

- Le service déchets de l'Agglomération a adressé un état pour valider les volumes de déchets sur les sites communaux non concernés par la taxe des ordures ménagères : la salle des Fêtes et le cimetière.

Cela sera revu lundi pour connaître le nombre de containers en place.

- Budget 2017 : les travaux de l'atelier municipal et du kiosque devraient pouvoir bénéficier d'une subvention de 100 000 euros de la Région Centre et de 74 000 euros par l'Etat (DETR) ; les travaux de caméras à la salle , d'une subvention FDAIC de 1400 euros

Concernant les travaux de plomberie (tuyaux d'alimentation des douches) à la salle : 2 devis sont arrivés, pour les travaux d'assainissement à la mairie avec changement des sanitaires, la facture est arrivée.

Reste à arriver des devis pour les travaux électriques du sous-sol de la mairie et pour la sonorisation de l'Eglise.

Le Budget eau reste difficile à établir, sans augmenter les tarifs.

Une commission des finances est à prévoir.

- Monsieur le Maire signale que l'inauguration du Parc devrait avoir lieu en Juin. Les tarifs des terrains face à la mairie ont été revus à la baisse.

TOUR DE TABLE

M. Romano : signale que les employés communaux ont nettoyé le fonds du stade et les abords du lavoir.

Fait un compte rendu de la réunion eau assainissement de l'agglomération : en 2020 : mutualisation des opérations . Qui interviendra en cas de problème sur les réseaux et à quels coûts ?

Demande que soit prévue la réunion publique pour la participation citoyenne.

M. Albert : soulève le problème d'une personne de Bretonnières agressée verbalement par un jeune de la commune et regrette ce genre de faits

M. Demerre : signale le problème existant sur la commune de ne pas capter avec les téléphones portables (surtout lors des coupures d'électricité où le fixe ne fonctionne pas).

Monsieur Toutin a complété un formulaire adressé en mairie pour ce genre de problème.

M. Toutin: indique qu'il y a 167 points lumineux sur la commune – 9 armoires pour l'éclairage public et qu'un gain de 938 euros a été fait avec les mesures prises cette année. L'électricité représente 2.3 % du Budget communal

M. Alleaume : signale que les travaux réalisés par l'agglomération du Pays de Dreux devant la déchetterie ont été bien faits.

Mme Rolland : Signale que le recensement de la population est terminé. S'est bien déroulé. 80 % de la population l'a fait par le biais d'internet.

Soulève les points suivants : rideaux d'un locataire en façade de la mairie pas de bon goût.

S'est renseigné pour un destructeur de papier chez Vallée Bureau : coût 99 euros

Store du bureau à monter

Mme Gaudry : demande si la liste des compteurs à eau à changer a été établie. Réponse une dizaine de compteurs ont été prévus.

M. Le Valégant : soulève le problème des déchets verts non ramassés Chemin du Buisson Maloux, les chauffeurs des camions refusant de venir en marche arrière.

La question sera soulevée en réunion de commission déchets.

A la question : qui finance la réalisation des travaux d'agencement de tournebride dans les voies communales, la réponse est la commune

Réunions : Commission Budget : samedi 11 mars à 9 h

Commission Communale des Impôts Directs : mercredi 1^{er} mars à 14 h

Conseil Municipal : vendredi 17 mars à 20 h

Vendredi 14 avril à 20 h : vote du Budget

Séance levée 22 h 20

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents